



Changement de statut interim

Par **Sadriano**, le **22/09/2014** à **17:25**

Bonjour,

J'ai trouvé un intérim depuis le mois de mi-mars. J'ai un APS valable jusqu'au février.

L'entreprise où je travaille souhaite me garde encore mais en intérim. Vu l'impossibilité de continuer pour les restrictions du temps de travail de l'APS, ils m'ont proposé de me faire un mission d'intérim de 6 mois pour que je puisse faire la demande changement de statut à salarie ou salarie temporaire.

Je me demande si avec ce contrat je peux faire cette démarche. Je sais bien qu'un CDI c'est mieux.

Merci pour vos réponses

Par **Inajib**, le **11/02/2015** à **16:20**

Bonjour,

J'aimerais bien savoir qu'est ce que vous avez fait parce que plus au moins je suis dans le même cas que vous,

Est ce que c'est possible de faire le changement de statut avec une intérim ?

Merci pour votre retour.